



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Audiovisuel public, saison 24 – épisode 1

L'OPA hostile des politiques

Cfdt:SNME

Cfdt: JOURNALISTES

Un projet de loi adopté au Sénat en 2023 intitulé « projet de loi relative à la réforme de l'audiovisuel public et à la souveraineté audiovisuelle » est parvenu à l'Assemblée législative et va y être étudié dès demain puis débattu dans la perspective d'une adoption début juillet. Il prévoit la création d'une société holding en janvier 2025 et la fusion de l'ensemble des entreprises au premier janvier 2026 (via les amendements du gouvernement).

Depuis des semaines, la CFDT interroge la représentation nationale et le ministère de la Culture sur le but recherché et les avantages de la réforme structurelle proposée. Il est répondu qu'il faut que l'audiovisuel public grossisse pour être plus agile et que la loi va lui faire prendre le poids nécessaire très rapidement !

La méconnaissance qu'a le monde politique de l'audiovisuel public est notoire. Il est bien connu qu'avoir un smartphone, une télé ou une radio et passer dans les médias suffisent à rendre compétent en la matière...

La F3C CFDT, le SNME CFDT et la CFDT Journalistes dénoncent un projet de réforme ignorant ou méprisant les missions du service public de l'audiovisuel.

Ce que le texte de loi prévoit in fine, avec la création d'une seule entreprise dont le réel conseil d'administration sera le pouvoir politique, c'est la suppression des pluralismes culturel, éducatif et informationnel que l'audiovisuel public a su préserver et développer malgré les difficultés jusqu'ici.

Les événements récents qui se sont produits à Radio France en constituent une préfiguration explicite.

La F3C CFDT, le SNME CFDT et la CFDT Journalistes dénoncent un projet qui va entraîner des milliers de salariés dans le chaos d'une fusion des activités, des lieux de travail et des conditions de travail qui n'auront même pas pu être réfléchies avant d'être mises en œuvre.

La F3C CFDT, le SNME CFDT et la CFDT Journalistes dénoncent un projet irresponsable qui mène droit à une catastrophe sociale et industrielle.

La F3C CFDT, le SNME CFDT et la CFDT Journalistes dénoncent une tentative scandaleuse de détournement d'un service public au bénéfice des seuls politiques.

La F3C CFDT, le SNME CFDT et la CFDT Journalistes demandent l'abandon pur et simple du projet de loi. Il est encore possible pour chaque membre de la représentation nationale de réaliser que ce projet est néfaste et dangereux pour notre démocratie et de s'y opposer.

La F3C CFDT, le SNME CFDT et la CFDT Journalistes appellent à toute action de mobilisation et de sensibilisation pour que ce projet insensé soit abandonné.

 F3CCFD

 F3CCFD

 F3C-CFD

 F3C.CFD.FR